

Service : *Environnement*
Bureau : *Espaces Naturels, Forêt, Chasse*
Affaire suivie par : *Célia MARCHETTI*
Tél : *0470487758*
Courriel : *celia.marchetti@allier.gouv.fr*

Yzeure, le 16 mai 2022

**Comité de pilotage du site Natura 2000 ZSC Etangs de Sologne Bourbonnaise
Compte-rendu de la réunion du 17 mars 2022**

Les personnes présentes et excusées sont inscrites sur la feuille d'émargement jointe.

Le comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 « Zone Spéciale de Conservation » (ZSC) s'est réuni le 17 mars 2022 à 10h30 à Paray-Le-Frésil, sous la présidence de Mme MARCHETTI, cheffe du bureau espaces naturels, forêt, chasse au sein de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier.

Mme. MARCHETTI introduit la séance et propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

Hélène COLLET du CEN Allier, intervient pour annoncer le départ de Florian VERON, anciennement animateur du site Natura 2000. Elle précise qu'elle reprendra la suite pour finaliser la mission d'animation confiée au CEN Allier dans le cadre du dernier marché passé par l'Etat.

La présentation du programme d'actions 2020-2021 est alors initiée en suivant l'ordre du jour prévu :

1. Retour sur l'animation 2020
2. Animation générale en 2021
3. Résultats 2020-2021 du suivi des stations de Marsilée à quatre feuilles des étangs de la Racherie et des Guichardeaux
4. Actualisation partielle de la cartographie des habitats naturels et espèces végétales du site Natura 2000
5. Perspectives pour l'année 2022.

Quelques diapositives de rappel sont ensuite présentées sur le site Natura 2000 et les enjeux habitats/espèces d'intérêt communautaire en présence (diapositives 3 à 7).

M. REBOUL du Centre Régional pour la Propriété Forestière, intervient sur l'habitat n° 7 identifié dans le diaporama de présentation : « Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à chêne pédonculé ». Il précise que ces habitats sont typiques des sols engorgés et dans un contexte de réchauffement climatique, ils peuvent souffrir des battements de la nappe. Il conseille plutôt de laisser ces habitats en libre évolution notamment, car les contraintes d'exploitations sont très fortes du fait des caractéristiques humides du milieu.

1. Retour sur l'animation 2020

En 2020, deux accompagnements administratifs ont été menés pour l'établissement de deux chartes pour 60 ha sur les propriétés de M. et Mme DE BUZONNIERE et M. DE VILLAINE (diapositive n° 10).

Sur l'Etang de la Racherie (Saint-Gérand-de-Vaux), un projet d'élaboration et de pose de panneaux d'information a été conduit aux côtés des gestionnaires du comité d'entreprise du Crédit Agricole Centre France en vue de faire émerger un contrat Natura 2000, pour une meilleure prise en compte des enjeux Marsilée et Cistude sur ce site. Des affiches ont été conçues, mais n'ont pu donner lieu au montage d'un contrat Natura 2000 (non éligible). Elles ont toutefois été plastifiées et affichées sur la cabane présente sur le site (diapositives n° 11 à 13).

Sur l'étang de Champ-Bon (Dompierre-sur-Besbre) : un projet de création d'une zone de ponte à Cistude via contrat Natura 2000 a été envisagé mais suspendu le temps de réalisation des importants travaux menés sur l'étang tout proche de Chantalouette (diapositives 14 et 15).

Sur le domaine des Chevannes (Chapeau), un plan de gestion bocager avec une note de projet pour la restauration du patrimoine bocager ont été rédigés (diapositive 16). Cependant le projet a été suspendu car il ne correspondait finalement pas aux souhaits du propriétaire (intervention sur l'étang en priorité).

En 2020, le CEN Allier a également contribué à l'évaluation de la mise en œuvre du PAEC Allier 2 pilotée par la chambre d'agriculture de l'Allier et à l'obtention d'une synthèse exhaustive des engagements MAEC du site Natura 2000. Le CEN a également organisé deux échanges techniques avec les exploitants engagés (diapositive 17).

Un accompagnement technique a également été mené sur l'étang Picuze et les étangs de Chantalouette respectivement auprès du propriétaire et de la DDT 03, sur des sujets de forage et de travaux importants réalisés sur Chantalouette (diapositive 18).

Un travail d'analyse des politiques communautaires d'Entr'Allier Besbre et Loire et Moulins Communauté a été réalisé pour identifier les interactions possibles avec les enjeux du site et objectifs formulés dans le DOCOB (diapositive 19).

Une « animation nature » a été organisée sur les étangs de Sologne bourbonnaise avec le Centre Social de Lusigny, le 21 juillet 2020, avec focus sur la Cistude et le Castor. 26 enfants y ont participé (diapositive 20).

2. Animation générale en 2021 (diapositives 24 à 27)

Concernant la mise en œuvre des outils Natura 2000, l'année 2021 a permis la poursuite de l'accompagnement des propriétaires ayant entamé une démarche de contractualisation d'une charte.

Le propriétaire de l'étang des Guichardots n'a pas encore fourni les pièces nécessaires auprès de la DDT 03.

Sur l'étang de Chevennes, une visite avec la nouvelle chargée d'action territoriale a été organisée afin de reprendre la concertation autour du projet de contrat territorial.

Des données (habitats, faune, flore) ont été transmises au bureau d'étude Bioinsight pour l'actualisation de la carte communale de Thiel-sur-Acolin.

Le CEN Allier a répondu à l'enquête de la DREAL, relative aux échanges tenus entre les structures animatrices des sites Natura 2000 et les acteurs forestiers, et a participé à une journée « Elus et Natura 2000 ».

3. Résultats 2020-2021 du suivi des stations de Marsilée à quatre feuilles des étangs de la Racherie et des Guichardeaux (diapositives 29 à 39)

Le suivi des stations de Marsilée à quatre feuilles des étangs de la Racherie et des Guichardeaux a été mené en 2020 et 2021 dans deux contextes pluviométriques très différents avec de très fortes chaleurs et une sécheresse estivale intense et tardive en 2020 et une pluviométrie et des niveaux d'eau importants en été 2021.

3.1 Sur l'étang de la Racherie :

En 2020, les niveaux d'eau étant particulièrement bas lors du suivi, d'importantes surfaces de vases exondées ont été observées. La Marsilée s'y est largement développée en phase terrestre. Par contre peu de phases aquatiques ont été observées. D'une manière générale, un développement exponentiel a été observé depuis 2018. De nouveaux secteurs de présences ont été identifiés avec une multiplication du nombre de taches.

En 2021, le niveau d'eau était au contraire particulièrement haut, avec une quasi-absence de vases exondées. De fait, la Marsilée a été observée quasi exclusivement en phase aquatique.

Ce développement est extrêmement marqué :

- total de linéaire de berge = 1 440 m² (≈ triplé entre 2018 et 2021)
- total des surfaces moyennes = 15 680 m² (x 7 depuis 2018, x 1,7 depuis 2020)
- total du recouvrement moyen = 5 000 m² (x 3,5 depuis 2018).

Ce sont les chiffres les plus élevés jamais relevés sur cette station depuis 2009.

D'une manière globale sur ces deux années, on note une dynamique de colonisation positive régulière depuis 2018 avec une augmentation du nombre de taches, la confirmation des nouveaux secteurs de présence, une augmentation de l'emprise surfacique sur les secteurs « historiques », berge Sud Est.

3.2 Etang et prairie humide des Guichardots :

En 2020, cet étang subit un assèchement estival depuis 2 ans et le fort développement d'une végétation de roselière/friche entrant en concurrence avec la Marsilée. Il s'agit peut-être de la raison de la chute observée pour les surfaces cumulées depuis 2016. Seuls des pieds en phase terrestre ont été observés.

En 2021, avec les conditions de pluviométrie plus favorables, on note une reprise de la colonisation toutefois assez faible avec cette fois des observations en phases terrestre et aquatique.

4. Actualisation partielle de la cartographie des habitats naturels et espèces végétales du site Natura 2000 (diapositives 41 et 42)

L'ancienne cartographie des habitats présente dans le DOCOB a été réalisée par le bureau d'étude Mosaïque Environnement en 2009-2010 avec toutefois des secteurs non cartographiés et des nouvelles connaissances ayant émergé depuis cette date. De fait, une mission de réactualisation de la cartographie des habitats naturels et espèces végétales du site Natura 2000 a été initiée par le CEN en 2019.

Des prospections de terrain ont été réalisées entre mai et octobre 2019 (milieux terrestres et relevés ponctuels sur les habitats aquatiques), dans un contexte de sécheresse précoce, intense et prolongée perturbant les habitats aquatiques et amphibiens du site. Ceci a notamment entraîné des erreurs et des manques de précisions.

En 2020, suite à l'envoi par le CBNMC d'une nouvelle actualisation de la typologie des habitats aquatiques et d'une liste de questions et demandes de corrections, de nouvelles prospections ont été réalisées (sans répondre aux besoins exprimés). Suite à ces erreurs et au départ de la chargée d'étude mobilisée sur le dossier, le travail a été repris par Laurie GIRARD en vue de réaliser de nouveaux relevés sur l'étang principal de la Racherie, des Guichardots et des Chevannes. En 2021, un arrêt de travail de Laurie GIRARD n'a pas permis des prospections qui ont été de nouveau reportées en 2021.

En 2022, le CEN Allier bénéficiera de 5 jours d'accompagnement par le Conservatoire Botanique National du Massif Central pour les prospections de terrain et si nécessaire d'un appui du CEN Auvergne afin de finaliser correctement cette mission. Vincent LE GLOANNEC du CBNMC, confirme l'accord obtenu de la DREAL pour mener à bien ce travail d'accompagnement.

Face aux difficultés rencontrées et en l'absence d'un botaniste chevronné dans son équipe, Hélène COLLET explique que le CEN Allier ne souhaite plus porter de Cartographie CHANE sur les sites Natura 2000.

5. Perspectives pour l'année 2022 (diapositive 44)

En 2022, un budget de 14 726.50 € reporté de l'année dernière est prévu pour finaliser le programme d'actions 2021. Il permettra de poursuivre les actions courantes de promotion et d'accompagnement vers les outils Natura 2000 ainsi que les actions de sensibilisation.

La cartographie des habitats naturels sera finalisée ainsi que le travail prévu d'actualisation du document d'objectif.

6. Questions diverses

M. LE GLOANNEC est questionné sur la présence possible de Myriophylle du Brésil dans les étangs du territoire. M LE GLOANNEC explique que c'est effectivement possible de rencontrer cette espèce invasive sur le site mais au regard des descriptions faites il pourrait plutôt s'agir de *Myriophyllum spicatum* (Myriophylle à épis) plante épuratrice des eaux qui peut avoir des expansions importantes quand l'eau est enrichie ou gagne en température.

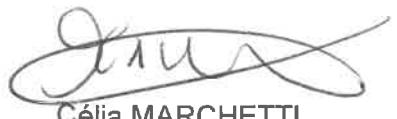
M. DUCROUX de la fédération de chasse de l'Allier questionne la DDT 03 sur la suite qui sera donnée à Natura 2000 lors de la transition aux Régions.

Célia MARCHETTI, confirme que la loi 3DS a acté le transfert de la gestion de Natura 2000 aux Conseils Régionaux à partir de 2023. Seules les procédures d'évaluation des incidences resteront à la charge des DDT et de création/extension de sites Natura 2000. Aujourd'hui, des incertitudes subsistent quant au financement de l'animation Natura 2000 notamment, car la Région AURA n'a pas prévu de financement FEADER pour compléter les financements Etat. La LPO précise avoir questionné l'Europe pour savoir si la Région peut légalement ne pas faire cette démarche. Aucune réponse n'a été obtenue pour le moment.

Mme COLLET informe le copil qu'une plaquette sur les Cistudes a été élaborée par le CEN Allier dans le cadre de la déclinaison Régionale du Plan National d'Action en faveur de la Cistude d'Europe et est disponible pour les communes/écoles du site Natura 2000.

L'ordre du jour étant épousé, Mme MARCHETTI remercie les membres du comité de pilotage et lève la séance.

La responsable du bureau Espaces
Naturels, Forêt, Chasse



Célia MARCHETTI

